

***DELEGATION DE M. Jean-Marc GAUZERE***

**D -20070186**

**Attribution d'aide en faveur des associations. Subventions.  
Adoption. BP2007**

Monsieur Jean-Marc GAUZERE, Adjoint au Maire, P/Madame Elisabeth VIGNE, Adjoint au Maire, présente le rapport suivant :

Mesdames, Messieurs,

Dans le cadre de sa politique générale d'aide aux associations, la Ville de Bordeaux soutient financièrement certains d'entre elles, notamment par l'attribution des subventions.

A cet effet, je vous propose de décider de l'attribution d'une somme de 7 000 € à répartir de la manière suivante :

- Foyer Socio Educatif du lycée Horticole Camille Godard	7 000 €

Les crédits sont prévus au budget 2007. Nature 6574 . Enveloppe 018663.

**M. LE MAIRE.** -

La 187 est retirée pour ajustement du texte.

La 186.

**M. GAÜZERE.** -

Monsieur le Maire, mes chers collègues, dans le cadre de sa politique générale d'aide aux associations la Ville de Bordeaux soutient financièrement certaines d'entre-elles, notamment par l'attribution de subventions.

Il s'agit du foyer Socio-Educatif du lycée Horticole Camille Godard.

**M. LE MAIRE.** -

Merci. Y a-t-il des observations ?

(Aucune)

**ADOPTE A L'UNANIMITE**